

Communiqué de presse

Budget participatif

Des nichoirs et gîtes à faune sauvage distribués aux habitants

Dans le cadre de son budget participatif, la Ville de Clermont-Ferrand a distribué des nichoirs et gîtes à faune sauvage aux Clermontois ayant répondu à un appel à candidatures lancé en septembre dernier. Cette initiative vient renforcer l'action de la municipalité pour protéger la biodiversité et plus globalement valoriser la présence de la nature en ville.

Le projet avait été proposé via le budget participatif en 2021 par le comité de quartier Saint Alyre et trois Clermontois, dont un bénévole de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) amoureux des oiseaux. L'idée était de permettre le retour des oiseaux en ville et de protéger la petite faune. Ce projet a été l'un des plus plébiscités en recevant 478 voix.

En effet, il est de plus en plus compliqué pour les oiseaux et la petite faune de trouver des lieux de nidification naturels en ville (cavités, trous et fentes dans les édifices, les vieux murs), et donc de se reproduire. Afin d'atténuer ce problème et de favoriser leur maintien en ville, les nichoirs et gîtes artificiels constituent des alternatives favorables pour certaines espèces. Les mangeoires permettent également de compléter l'apport de nourriture en hiver, lorsque celle-ci est difficile à trouver.

500 nichoirs et gîtes distribués

Avec l'aide de la LPO, dix espèces protégées ont été ciblées au regard de leur vulnérabilité et de leur rôle sur le territoire : l'abeille solitaire, la chouette hulotte, les chauves-souris, le hérisson d'Europe, l'hirondelle de fenêtre, le martinet noir, la mésange bleue, le moineau friquet, la mésange charbonnière.

Dans un premier temps, la municipalité a installé une centaine de nichoirs et gîtes dans différents lieux de la ville : parcs, squares et cimetières. Certaines cours d'écoles et crèches seront prochainement équipées et une tour à hirondelles de 32 nids verra le jour sur le quartier de la Pradelle.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33

Ces nichoirs et gîtes viennent compléter les 30 nichoirs déjà présents sur la Ville. Une trentaine de sites municipaux sont dorénavant concernés.

Afin d'élargir cette action, la municipalité a décidé d'associer les habitants à ce projet. Un appel à candidature a été lancé auprès des Clermontois désireux de s'investir en faveur de la biodiversité et a recueilli 500 participations : des particuliers, associations, entreprises, copropriétés, résidences seniors, jardins partagés,...

Ainsi, plus de 500 nichoirs et gîtes à faune ont été distribués ce samedi 10 février 2024 à la maison des sports : plus de 200 mangeoires, environ 170 gîtes à faune (hérissons, abeille, chauve-souris) et 150 nichoirs à oiseaux. Un travail d'analyse a permis en amont de proposer à chaque habitants celui le plus favorable à son environnement.

Un suivi de l'occupation de ces aménagement sera réalisé avec un premier bilan d'ici 2 ans.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33